

HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE DE
RIDE AND RUN DIMANCHE 12 MAI 2024
AU TOUQUET - PARIS PLAGE**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES RIDE AND RUN

Définition d'un Championnat Régional :

Le titre de Champion(ne) Régional(e) est délivré à l'issue des épreuves du dimanche 12 mai 2024.

Engagements:

Les engagements terrain sont acceptés.

Concours numéro: 2401091

La clôture des engagements est fixée au lundi 29/04/2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers licenciés dans la région des Hauts de France sont autorisés à courir les épreuves du Championnat des Hauts de France.

<p style="text-align: center;"><u>Qualification cavalier :</u> pas de condition de qualification particulière, règlement FFE</p>
<p style="text-align: center;"><u>Qualification équidé :</u> pas de condition de qualification particulière, règlement FFE</p>
<p style="text-align: center;"><u>Participations cavalier et équidé</u> Règlement FFE</p>

RIDE AND RUN
Pour toutes les épreuves du Championnat
Toutes les épreuves se déroulent sur une épreuve.
Classement
Règlement FFE
Conformément au règlement général de la FFE les points du Championnat Régional des Hauts de France ne comptent pas double pour le classement permanent.
<u>Remises des Prix:</u>

**Les Remises des prix se feront à l'issue du Championnat
avec les 8 premiers du classement.**

Une seule remise des prix par Championnat.

**(pour les épreuves ayant 28 cavaliers et moins le premier quart sera appelé à la
remise des prix)**